



La Regrippière

DEL- 2024 -055

EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de  
Conseillers  
En exercice : 18  
Présents : 14  
Votants : 16

**OBJET :**

AMENAGEMENT DES  
RUES D'ANJOU ET  
DES FONTAINES ET  
REVALORISATION  
D'UN RUISSEAU –  
CONSULTATION DE  
MAITISE D'OEUVRE

L'an Deux Mille Vingt-quatre, le jeudi 12 septembre  
Le Conseil Municipal de LA REGRIPIERE 44330  
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 20 H  
A la Mairie, sous la présidence de Monsieur Pascal EVIN, Maire  
Date de convocation du Conseil Municipal : 6 septembre 2024  
**PRÉSENTS** : M EVIN P., M CAILLER R., Mme DURAND A., M  
GAULTIER J-L, Mme PETITEAU M-E, Mme BARON A., M BAUDRY M.,  
M BOUCHEREAU F., M CARETTE C., Mme FONTENEAU C., Mme  
JOLIVET C., M SOURISSEAU B., Mme HERBRETEAU M-A, Mme  
PASQUEREAU C.,

**EXCUSÉS** : M AMOSSÉ M., Mme CLÉRO V., M DUGUÉ V., Mme  
LAMBERT B.,

**POUVOIRS :**

M DUGUE V. a donné pouvoir à Mme BARON A.  
Mme LAMBERT B. a donné pouvoir à M BOUCHEREAU F.

**SECRETAIRE** : Mme PASQUEREAU C.  
-----

Monsieur le Maire rappelle l'étude réalisée par Artélia pour l'aménagement du bas du bourg.  
Il convient donc de lancer une consultation selon la procédure adaptée.  
Il est proposé le calendrier suivant pour la maîtrise d'œuvre :

- ❖ Préparation du dossier et publications fin septembre
- ❖ Remise des offres de candidatures avant le vendredi 8 novembre à 12 H
- ❖ Etude, rencontre des architectes, et notification

Sur proposition du Maire, et après discussion, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **Emet** un avis favorable à cette demande de maîtrise d'œuvre
- **Mandate** M le Maire pour lancer la consultation
- **Autorise** M le Maire à signer les pièces nécessaires au marché, ainsi qu'à la notification de la commande

Le résultat de la consultation sera présenté au conseil municipal de décembre ou janvier.

ASSEMBLÉE RECEPTIONNÉE  
PREFECTURE VIA FAST

Le 17 SEP. 2024

Certifié exécutoire par le Maire  
Publié ou notifié le : 17 SEP. 2024



Pour extrait conforme au Registre  
Fait aux jour, mois et an ci-dessus,

LE MAIRE,  
Pascal EVIN

